

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN LIGNE

Le prix des billets est indiqué en Euro Toutes Taxes Comprises.

## 1. Retrait des billets

Pour les achats effectués par Internet, les billets sont à imprimer à domicile (billets électroniques E-ticket). Le e-ticket nécessite la possession d'une imprimante, afin d'être en mesure d'imprimer le titre sur une feuille blanche, de format A4. Le client pourra indifféremment imprimer son billet en noir et blanc ou en couleur. Une bonne qualité d'impression est nécessaire pour la lisibilité du code barre.

Les E-tickets sont à présenter le jour/soir du spectacle sur le lieu de la représentation. L'entrée est soumise au contrôle de validité du billet. Il est uniquement valable à la date et aux conditions d'utilisation figurant sur celui-ci.

Tout droit à une réduction devra être validé par un justificatif lors du retrait des places et/ou le contrôle des billets.

## 2. Abonnements (concerts et ciné-concerts)

À partir de 3 spectacles achetés parmi les concerts et les ciné-concerts, vous bénéficiez du tarif abonné sur tous les spectacles de concerts et ciné-concerts.

Vous devez sélectionner un minimum de 3 spectacles à la souscription de l'abonnement et recevrez alors votre carte d'abonné (envoyée ultérieurement par courrier). L'abonnement est nominatif.

Au moment de l'achat en ligne de votre abonnement, vous devez obligatoirement sélectionner tous les spectacles souhaités pour la saison. Aucun rajout de spectacle ne pourra se faire par la suite via la vente en ligne. Le principe de l'abonnement est un pack acheté en une fois, incluant tous vos spectacles souhaités de la saison.

## 3. Conditions d'utilisation des places et d'admission dans la salle

### Condition d'utilisation des places

Aucune annulation après paiement des places par le client ne sera acceptée. Le règlement par carte bancaire des places achetées par les spectateurs n'est pas assimilé aux ventes à distance de produits ou de prestations de service.

Les billets ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés, sauf en cas d'annulation du spectacle par l'organisateur.

La revente des billets est formellement interdite.

Aucun duplicata ne sera délivré.

Les billets à tarifs préférentiels sont strictement personnels.

### Conditions d'admission dans la salle

Ouverture des portes : 30 minutes avant le spectacle

Le spectacle débute à l'heure précise. Tous les spectacles sont en placement libre.

Attention, en raison de contraintes artistiques inhérentes à certains spectacles, il peut être impossible de faire entrer les retardataires.

Tout objet susceptible de présenter un danger pour le public ne peut être accepté dans la salle.

Il est interdit de fumer.

Par respect envers les artistes et le public, il est interdit d'utiliser des téléphones portables, de photographier, de filmer et d'enregistrer.

#### **4. Modalités de paiement**

Le prix des places est le même quel que soit le mode de location (en ligne, aux caisses ou par correspondance). Comme pour les autres modes de location, il n'y a aucun frais de réservation.

Toutes les commandes quel que soit leur lieu d'émission sont payables en euros.

La validation de la commande emporte l'obligation pour le client de payer le prix indiqué par le montant total du panier.

Le compte bancaire du client sera débité du montant de la commande, dès la validation finale de la transaction.

Un justificatif de paiement sera automatiquement consultable par le client, à l'issue de la transaction, sur la page de confirmation de la commande.

#### **5. Mode de paiement accepté : par carte bancaire uniquement**

CB / Visa / MasterCard

Le paiement est réalisé conformément aux conditions générales du système de paiement PAYBOX.

Toutes les informations sont protégées et cryptées avant transmission au centre de traitement. Cette sécurité est assurée par le protocole SSL.

Un e-mail de confirmation contenant le ticket de paiement est envoyé systématiquement à l'internaute.

#### **6. Sécurité des opérations**

Le serveur sécurisé SSL assure la fiabilité de l'e-commerce en cryptant toutes les données personnelles qui sont indispensables pour traiter les commandes (adresse, e-mail, coordonnées bancaires, etc.) au moment de leur saisie. Lors des transferts via internet, il est alors impossible de les lire.

#### **7. Confidentialité**

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique et aux libertés, les données confidentielles transmises lors de la commande sont exclusivement destinées à nos seuls services internes. Elles ne sont à aucun moment destinées à être vendues, commercialisées ou louées à des tiers.

#### **8. Annulation d'un spectacle - Cas de force majeure**

En cas d'annulation d'un spectacle, les sommes versées par le spectateur seront remboursées par mandat administratif à la demande de l'intéressé, dans un délai maximum de 2 mois, à compter de la date du spectacle et renvoi du billet au SERVICE CULTUREL de la Mairie de Bischheim, 37 route de Bischwiller – 67800 BISCHHEIM . tél : 03 88 180 100.

#### **9. Réclamations**

Sous réserve des dispositions précédentes, toute réclamation devra être adressée au service culturel de la Ville de Bischheim :

Ville de Bischheim – Service culturel  
37 route de Bischwiller  
67800 BISCHHEIM  
culture@ville-bischheim.fr

Toute tentative de fraude, tels la falsification ou le recel, qui aurait pour objet de contourner les présentes dispositions exposera son auteur à une annulation du/des billet(s) acquis, sans préjudice de la mise en œuvre des autres voies de droit ouvertes.

Seul le service culturel de la Ville de BISCHHEIM est habilité à traiter les réclamations et/ou litiges relatifs au produit vendu ou au service rendu. Si la contestation porte sur les opérations de paiement, l'établissement bancaire ou le tiers chargé du système de paiement, ceux-ci devront être consultés directement.

Sauf conventions spéciales et écrites, toute commande emporte de plein droit de la part de l'acheteur son adhésion à nos conditions de vente en ligne.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Pour plus de renseignements : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

## **10. CONTROLE DES BILLETS**

Le contrôle des billets sera effectué à l'aide de lecteurs de code barre, lors de l'entrée en salle. Dans le cas où plusieurs achats ont été effectués via le Web, chaque achat donnera lieu à la création d'un billet contenant un code place numérique présent sur le billet sous forme d'un code-barres et vérifié à l'entrée.

Le code place permet l'identification de l'acheteur et l'accès au détail de sa commande.

Chaque code place ne peut être présenté qu'une seule fois au point de contrôle.

## **11. UTILISATION ET VALIDITE DES BILLETS**

### **11.1 Revente de billet**

Chaque billet est nominatif et personnel et ne peut être revendu que dans le respect de la loi du 12 mars 2012 n° 2012-348 sur l'Organisation des manifestations sportives et culturelles, laquelle interdit, sous peine de sanctions pénales, de vendre de manière habituelle des billets pour des manifestations culturelles ou sportives, sans autorisation expresse de l'organisateur ou du propriétaire des droits d'exploitation.

### **11.2 Reproduction de billet**

Il est strictement interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire un billet de quelque manière que ce soit. La reproduction de billets est interdite et ne procurerait aucun avantage.

L'organisateur peut refuser l'accès au lieu s'il se rend compte que plusieurs impressions ou reproductions d'un billet imprimable sont en circulation et qu'un accès au lieu a déjà été accordé au porteur d'une impression ou d'une reproduction.

L'organisateur n'étant pas obligé de vérifier l'identité de la personne en possession du billet imprimable à domicile, ni de vérifier l'authenticité du billet imprimable à domicile dans la mesure où la copie du billet imprimable à domicile ne peut être détectée de manière certaine ; seule la première personne présentant le billet ou une reproduction de celui-ci sera admise à accéder au lieu. Cette personne est présumée être le porteur légitime du billet.

Dans cette hypothèse, si la personne détentrice d'un billet imprimable à domicile se voit refuser l'accès au lieu, elle n'aura droit à aucun remboursement du prix payé.

La personne qui a reproduit le billet et l'utilisateur de la copie du billet sont passibles de poursuites pénales.

### **11.3 Validité du billet**

Le billet est uniquement valable pour l'événement qu'il concerne, à la date, l'heure et aux conditions figurant sur le billet. Ce titre doit être conservé jusqu'à la fin de l'événement.

## **12. CONDITIONS D'UTILISATION DU E-TICKET**

### **12.1 Conditions de validité**

Le e-ticket est uniquement valable s'il est imprimé sur du papier A4 blanc, vierge recto et verso.

Une bonne qualité d'impression est nécessaire. Les billets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et seront considérés comme non valables.

En cas d'incident ou de mauvaise qualité d'impression, vous devez imprimer à nouveau votre fichier .pdf ou .jpg.

Pour vérifier la bonne qualité de l'impression, assurez-vous que les informations écrites sur le billet, ainsi que le code barre sont bien lisibles.

### **12.2 Contrôle du e-ticket**

L'entrée au spectacle est soumise au contrôle de la validité de votre e-ticket. Tout droit à une réduction devra être validé par un justificatif lors du contrôle du billet.

Nous vous conseillons vivement d'arriver au plus tard 20 minutes avant le début du spectacle.

### **12.3 Utilisation du e-ticket**

Le e-ticket est non échangeable et non remboursable, sauf annulation par l'organisateur.

Il est strictement interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire un billet de quelque manière que ce soit. La reproduction du billet et l'utilisation de la copie de ce billet sont passibles de poursuites pénales.

En cas de non respect de l'ensemble des règles précisées ci-dessus, ce billet sera considéré comme non valable.